

### 3 Nos partenaires

« Un soutien essentiel »

#### Lawyer Victims Assistance (LVA)

LVA est une association qui offre un accompagnement juridique aux victimes de violences sexuelles et intrafamiliales. Après une agression, il peut être difficile de comprendre ses droits et les démarches possibles. LVA met à disposition un(e) avocat(e) spécialement formé(e) pour fournir un premier conseil gratuit et accompagner les victimes dans leurs décisions.

Contact LVA : **0478 11 54 88**



#### SOS Viol

SOS Viol est une association qui accompagne les victimes de violences sexuelles en leur offrant une écoute bienveillante et des ressources pour les aider à y voir plus clair. Leur objectif est de fournir un espace de soutien et d'orientation sans jugement, adapté aux besoins de chacun(e).

Contact SOS Viol : **0800 98 100**



Ces partenaires jouent un rôle crucial dans l'accompagnement des victimes et collaborent avec **ALICE** pour garantir un soutien global et efficace.

Tu n'es pas seul(e), nous sommes là pour toi.

**APPELLE**  
*Alice*

02:48 5G

Alice >

Tu viens d'être victime d'une agression sexuelle?

Oui

Appelle le 02/349.44.22  
Pour une prise en charge partout sur Bruxelles

Je ne sais pas

Ce numéro t'emmènera **gratuitement** et **anonymement** au Centre de Prise en charge des Violences Sexuelles le plus proche !  
Le transfert est **sécurisé**.

Mais il est tard

C'est 24/24 heures, 7/7 jours

Merci Alice, j'appelle

Message texte • SMS

Tu viens d'être victime d'une agression sexuelle?

**APPELLE**  
*Alice*

Appelle le **02/349.44.22**

Pour une prise en charge immédiate partout sur **Bruxelles**.

**Anonyme** **24/7**

**Gratuit**

**Sécurisé**

# 1 La procédure

« Comment ça marche? »

## Un accompagnement rapide et bienveillant

### ① Appelle le 02/349.44.22

- Une personne formée t'écoute et te rassure.
- Elle t'explique tes options sans aucune pression.

### ② Intervention immédiate

- Un opérateur organise l'envoi d'un taxi **sécurisé**.
- Le chauffeur est trié sur le volet et formé à la prise en charge des victimes.
- Tu reçois un message avec la plaque d'immatriculation, le modèle de la voiture et un lien pour suivre son arrivée en temps réel.

### ③ Un point de rendez-vous sécurisé

- Tu seras invité(e) à te rendre à un **point de pick-up sûr**.
- Si ce n'est pas possible pour toi, pas d'inquiétude, **il y a toujours une solution !**

### ④ Une prise en charge complète

- Une fois arrivé(e) au CPVS, l'équipe médicale et psychologique prendra soin de toi.
- **À partir de ce moment-là, Appelle Alice laisse la main au CPVS**, où tu pourras recevoir tous les soins nécessaires et être accompagné(e) selon tes besoins.

**Tu n'es pas seul(e).**  
« Appelle Alice » est là pour toi,  
en toute confidentialité et bienveillance.

# 2 Le projet ALICE

« Une initiative de soutien aux victimes »

Le projet **Appelle Alice** est né d'une **collaboration entre des étudiantes de l'AGL** (Assemblée Générale des étudiant.e.s de Louvain), la **Zone de Police Montgomery**, le **CPVS de Bruxelles** et la société **Taxis Verts**. Il a été conçu pour permettre aux victimes de violences sexuelles d'accéder **rapidement** et **anonymement** à un lieu sûr où elles pourront être accompagnées avec bienveillance. Initié sur le Campus d'Alma, le dispositif est maintenant accessible sur toute la région de Bruxelles.

## Notre mission

Offrir une solution immédiate et sécurisée aux victimes, leur permettre d'accéder à un soutien médical et psychologique sans pression ni obligation de porter plainte, et assurer une prise en charge respectueuse de leurs choix.

### Une initiative portée par plusieurs acteurs engagés :

- Les **étudiantes de l'AGL**, qui ont joué un rôle clé dans la conception et la sensibilisation au projet.
- Le **CPVS** (Centre de Prise en Charge des Victimes de Violences Sexuelles), qui assure l'accompagnement médical et psychologique.
- La société de **Taxis Verts**, avec des chauffeurs triés sur le volet et formés à la prise en charge des victimes.
- Les **services d'accompagnement et d'orientation**, pour aider chaque victime à trouver les ressources adaptées à sa situation

**Un dispositif simple et efficace:** par un simple appel, une victime peut bénéficier d'un transport sécurisé vers un centre spécialisé où elle pourra recevoir l'aide nécessaire sans aucune obligation de porter plainte.

« Appelle Alice » est plus qu'un service,  
c'est un engagement envers la protection et le bien-être des victimes !

**Nous sommes là pour toi, à tout moment.**